



Newsletter - Octobre 2012

Population et jeunesse : vraies richesses et appauvrissements irréparables

Dossier : richesses financières ou richesses des populations?

Le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté a organisé le 12 mars 2012 au Théâtre Royal de Namur une conférence intitulée « Richesses financières ou Richesses des populations ? ». 400 personnes issues de tous les horizons : syndicats, mutuelles, politiques, administrations, associations, personnes privées, ont répondu massivement à l'invitation du RWLP.

Trois types de contributions ont été engrangées et sont retranscrites dans ce dossier, sous forme d'écrits et/ou de vidéos.

- Les apports de personnes et d'associations avec lesquelles le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté est en action ; les personnes ont exprimé leurs besoins et leurs apports à la société.
- Les analyses critiques et les réflexions de personnalités du monde académique : analyses relatives aux raisons pour lesquelles la société ne répond pas suffisamment aux besoins de la population et ne prend pas assez en compte ses apports ; voies susceptibles de produire une société qui rencontre les besoins de la population, des citoyens, en partant des « richesses » développées par ceux-ci.
- Les apports du public dans les débats qui s'en sont suivis.

- [Voir le dossier](#)

Produits comme déchets, dès 14 ans ?

Par Jean Blairon

Un projet de loi du gouvernement fédéral, annoncé fort hâtivement par les médias comme quasi adopté, vise à étendre le dispositif des sanctions administratives et à abaisser l'âge auquel elles pourraient être appliquées à 14 ans au lieu de 16. Ce projet a déjà fait réagir plusieurs institutions, comme le Délégué Général aux Droits de l'Enfant, le Conseil de la Jeunesse, la Ligue des Droits de l'Homme, etc.

Jean Blairon ajoute à ces argumentaires critiques une dimension « culturelle », en montrant que ce projet de loi va étendre un peu plus un fonctionnement chaotique qui n'aura rien à envier aux effets destructeurs de ce que Goffman a appelé en son temps « l'institution totale », et qui va frapper de plein fouet une catégorie de population - les jeunes - que son statut est sensé légalement protéger.

- [Lire l'analyse](#)

Les minets et les consultants cosmétiques. Réflexions sur un des fondamentaux de l'analyse institutionnelle

Par Jean Blairon

En 1978, Thierry Gaudin, fonctionnaire français au Ministère de l'industrie, chargé de la « politique d'innovation », écrivait *L'écoute des silences*. Il y montrait que les résistances à l'innovation étaient vives et qu'on n'accordait pas d'importance à ce qui seul comptait : ce qu'on ne voit pas, ce qui ne se donne pas à entendre. Pour lui, le manque de réceptivité à l'innovation et la réticence à l'émergence d'une connaissance vraie s'expliquait par des comportements institutionnels particuliers vis-à-vis des bénéficiaires et usagers : les comportements pastoral, clérical, inquisitorial. Des opérations pratiques permettent ces comportements, et d'autres permettent d'y résister; Gaudin nomme ces opérations des "katas", terme emprunté aux arts martiaux et désignant une succession de coups et de parades. Un "kata" permet ainsi d'installer le conservatisme, grâce à des "minets", ou jeunes diplômés sans expérience qu'on introduit dans une position de responsabilité où ils ne pourront rien faire d'autre de renforcer l'existant tout en donnant l'illusion du changement.

Au départ de ces travaux de Gaudin, Jean Blairon montre comment la religion du pouvoir a changé de credo, comment les trois comportements susnommés se sont, hélas, adaptés, et comment la fonction de "minet" peut être aujourd'hui assumée par des consultants "cosmétiques".

- [Lire l'analyse](#)